



Compte rendu du Conseil Municipal du 11 juin 2020 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT

Le 11 JUIN à 18 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, rue Paul Claudel, à huis clos sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**

Etaient présents :

Mesdames Martine OLIVIER, Carole DERUY et Sylvie MAUTAIENT,
Messieurs Lahcen MIRI et Jean-Luc LEDUC, Adjoints.

Mesdames : ALLAL Safia, BRESON Martine, DARET Audrey, DUVAL Marie-Pierre, GABRIEL Madeleine, GAUDEFROY Sandrine, HERBLOT Corinne, NIVAL Anita, REYES Katia.

Messieurs : BAUDOIN Gilles, CONVERSAT Jean-Claude, FORTIER Didier, GUILLEUX Valentin, LEFEVRE Jean-Charles,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Marc BRODIN, Franck LEMAIRE et Pascal MANSUY.

Pouvoirs : Marc BRODIN donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,
Pascal MANSUY donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,
Franck LEMAIRE donne pouvoir à Anita NIVAL,
Madeleine GABRIEL,
Valentin GUILLEUX et Marie-Pierre DUVAL sont désignés assesseurs,
Gilles BAUDOIN est élue secrétaire de séance.

Murielle GIVRY et Véronique BENTZ forment le personnel administratif.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROSELEUX, Maire, le Conseil Municipal a :

- Adopté le compte-rendu du conseil municipal du 27 mai 2020 à 18 voix pour, et 5 voix contre.
- Approuvé le règlement intérieur du conseil municipal à 19 voix pour, 1 voix contre, et 3 abstentions.
- Désigné les conseillers municipaux dans les délégations extérieures,
- Constitué les commissions municipales,
- Décidé des délégations à confier au Maire,
- Voté les indemnités des élus, à 18 voix pour et cinq abstentions.
- Accepté d'exonérer de la taxe foncière (partie communale) les locaux appartenant à une collectivité territoriale ou à un EPCI occupés par une maison de santé,
- Autorisé le Maire à signer une convention de délégation de gestion des eaux pluviales avec la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry,
- La séance est levée à 19 h 30.

Le Maire,

Jean-Paul ROSELEUX